

# DESCRIPTION DE POSTE

**Titre du poste :** Responsable du comité des activités sociales

**Date :** Septembre 2014

## Principales tâches et responsabilités :

- ✚ Planifier un minimum de trois (3) activités à caractère social.
- ✚ Élaborer un budget précis pour chaque activité et assurer le suivi des dépenses.
- ✚ Mettre en place et gérer le comité de bénévoles.
- ✚ Tenir des statistiques sur le nombre de participants et le coût de chaque activité.
- ✚ Offrir une bonne visibilité aux commanditaires lors des différentes activités.
- ✚ Entreposer le matériel nécessaire aux activités.
- ✚ S'assurer, lors de sa participation aux randonnées du Club,
  - de la propreté des lieux;
  - de l'application des règles et des politiques du Club; et
  - de l'installation des plaquettes sur les vélos de tous les cyclistes présents.

## Exigences :

- ◆ Être présent lors des différentes activités.
- ◆ Participer aux réunions du Conseil d'administration (environ une par mois).
- ◆ Participer à la réunion d'ouverture et à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

## Qualités recherchées :

- ◆ Fait preuve d'autonomie : Est capable de prendre des décisions et d'agir de son propre chef. Est prêt à prendre en charge des problèmes et des situations difficiles.
- ◆ Est doué pour la communication interpersonnelle : Sait établir de bonnes relations avec l'ensemble des membres et les différentes clientèles. Entretient de bons rapports avec les autres. Sait user de diplomatie et de tact.
- ◆ Possède le sens de l'organisation : Sait mobiliser les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) pour faire avancer les choses. Sait gérer les ressources disponibles avec efficacité et efficience.
- ◆ Fait preuve de créativité : Cherche de nouvelles façons de faire. Réussit à faire beaucoup avec peu et à intéresser les membres. Cherche de nouvelles façons de rassembler les membres.
- ◆ Fait preuve d'intégrité : Est digne de confiance et perçu comme une personne honnête. Ne rend pas les autres responsables de ses erreurs.
- ◆ Entretient de bonnes relations avec ses collègues : Sait rapidement trouver un terrain d'entente et résoudre des problèmes pour le bénéfice de tous. Sait coopérer et travailler en équipe.
- ◆ Fait preuve de courtoisie : Sait créer de bons contacts avec les membres et maintenir de bonnes relations.
- ◆ Possède le sens du service aux membres : S'emploie à répondre aux besoins des membres et cherche à améliorer les produits et services du Club.